

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

J'ai bien reçu, comme les autres candidats aux élections régionales, les demandes des 9 et 11 juin de réponse aux questionnaires de la CGT et de l'UNSA des personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine, et vous remercie de cette sollicitation.

Je ne vais pas y répondre point par point mais souhaite vous expliquer pourquoi et vous préciser ma conception du dialogue social. Et vous formuler une seule et même réponse, que je souhaite également envoyer en copie aux autres organisations syndicales représentatives quand bien même elles ne nous ont pas sollicité.

Outre le délai contraint qui nous sépare du scrutin, je pense que nombre de questions demandent des réponses plus complexes qu'un "oui" ou "non" et nécessitent également des échanges : c'est bien un dialogue que je souhaite établir avec vous. Les questionnaires que vous m'avez transmis peuvent servir de support à celui-ci, mais la relation humaine me paraît devoir être privilégiée. C'est en tout cas ainsi que j'ai toujours fonctionné.

Certaines réponses supposeraient également des états de situation dont je ne dispose pas.

D'autres demanderaient aussi à être modulées selon les emplois (par exemple les agents travaillant dans les lycées), les catégories, ou selon des appréciations comme la manière de servir.

D'autres enfin me semblent ne pas se poser : par exemple, il ne s'agit pas de savoir si, une fois élue, j'installerai ou non une instance en charge des conditions de travail des agents, puisque c'est obligatoire. Aujourd'hui, le CHSCT existe. Dans les administrations de plus de 200 agents, la loi de transformation de la fonction publique a prévu la création, au sein des comités sociaux qui devront être mis en place en 2022, d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. La question me paraît donc plus être celle de la manière dont nous mettrons en œuvre et ferons fonctionner ces instances.

Certaines réponses enfin me semblent aller de soi : négociations avec les représentants du personnel sur les Lignes Directrices de Gestion / équipe dédiée au dialogue social au sein des directions RH / règles justes et transparentes pour les promotions et les avancements des agents / mise en place d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences / formation des agents / dispositif de lutte contre les discriminations / mesures favorisant l'égalité professionnelle femme – homme etc. Mes principes : dialogue franc et direct, et équité.

D'autres enfin s'imposent d'elles-mêmes.

Dans toutes les collectivités que j'ai menées, et que j'ai servies, j'ai toujours été attentive aux conditions de travail des agents et à la concertation naturelle avec les organisations syndicales.

Concernant cette collectivité dont je brigue la présidence, je mesure sa complexité, le chemin parcouru depuis la fusion des trois anciennes régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin en 2015, les enjeux structurels et humains liés au nécessaire maillage territorial de la collectivité. Maillage que j'aspire par ailleurs à densifier.

Une fois élue, je solliciterai, en associant les organisations syndicales, l'expression des agents pour améliorer le fonctionnement actuel, sur la base d'un retour d'expérience aujourd'hui forcément significatif : nous avons désormais un recul suffisant pour dresser un bilan partagé et éclairé de cette fusion. Non seulement parce que je ne goûte guère aux processus uniquement linéaires et descendants, mais aussi parce qu'il me semble encore plus nécessaire de recueillir ces remontées du terrain après les bouleversements des organisations dus à la Covid19.

Je sais, ne serait-ce que pour l'avoir moi-même touché du doigt dans le ministère dont j'ai la charge, l'impact que la crise sanitaire a eu sur les conditions de travail des agents, et aussi les difficultés qui se posent sur l'organisation du retour en présentiel, et sur la stabilisation du télétravail.

Le sens du travail et la conscience d'une appartenance à une même entité sont aussi pour moi des éléments majeurs du bien-être au travail et de la qualité du service rendu ; or, ces deux épisodes – fusion de trois conseils régionaux, crise de la Covid – les ont forcément abîmés chez certains. Je vous le dis, redonner du sens aux organisations et au travail de toutes celles et tous ceux qui contribuent à leur bon fonctionnement, sera clairement ma priorité.

En espérant avoir répondu au mieux en l'état à vos attentes, et vous remerciant encore pour vos sollicitations,

Bien cordialement,

Geneviève Darrieussecq